

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01071

Numéro SIREN : 491 761 623

Nom ou dénomination : ACTIUM Audit Conseil SARL

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/008130

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2022 12		Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros %
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	29 910	29 833	77	276	200 72.29
	Fonds commercial (1)	362 330		362 330	362 330	
	Autres immobilisations incorporelles	750		750	750	
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	16 591	13 898	2 693	3 698	1 004 27.16
	Autres immobilisations corporelles	129 510	105 996	23 514	35 359	11 845 33.50
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés	10 105		10 105	105	10 000 NS
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	9 000		9 000	9 000	
	Total II	558 196	149 727	408 469	411 518	3 050 0.74
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services	8 799		8 799	2 917	5 882 201.66
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	417 923	36 204	381 719	313 039	68 680 21.94
	Autres créances	13 469		13 469	8 854	4 615 52.12
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	96 206		96 206	209 586	113 380 54.10
	Charges constatées d'avance (3)	16 508		16 508	17 155	647 3.77
	Total III	552 904	36 204	516 700	551 551	34 851 6.32
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 111 100	185 931	925 169	963 069	37 900 3.94

Etat vérifié conforme

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

25 000

42 509

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2022	Exercice N-1 30/09/2021	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 104 260)	104 260	104 260		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	18 026	18 026		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 426	10 426		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	161 491	145 940	15 551	10.66
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	65 806	75 551	9 745	12.90
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	360 009	354 203	5 806	1.64
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	85 759	114 237	28 478	24.93
	Concours bancaires courants	182	144	37	25.78
	Emprunts et dettes financières diverses	19 655	22 198	2 543	11.46
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 750	23 990	4 760	19.84
	Dettes fiscales et sociales	164 824	163 887	937	0.57
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 141	6 401	5 260	82.17
	Produits constatés d'avance (1)	264 849	278 009	13 160	4.73
	Total IV	565 160	608 866	43 706	7.18
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	925 169	963 069	37 900	3.94

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

508 146 523 124

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice qui ne soit retracé dans les comptes ou dans l'annexe.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	392 990		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	16 591		
Installations générales agencements aménagements divers	9 326		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	120 184		
TOTAL	146 101		
Autres titres immobilisés	105		10 000
Prêts, autres immobilisations financières	9 000		
TOTAL	9 105		10 000
TOTAL GENERAL	548 196		10 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			392 990	392 990
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			16 591	16 591
Installations générales agencements aménagements divers			9 326	9 326
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			120 184	120 184
TOTAL			146 101	146 101
Autres titres immobilisés			10 105	10 105
Prêts, autres immobilisations financières			9 000	9 000
TOTAL			19 105	19 105
TOTAL GENERAL			558 196	558 196

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	29 634	200		29 833
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 894	1 004		13 898
Installations générales agencements aménagements divers	7 914	935		8 849
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	86 236	10 910		97 146
TOTAL	107 044	12 850		119 894
TOTAL GENERAL	136 678	13 050		149 727

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	200				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 004				
Instal.générales agenc.aménag.divers	935				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 910				
TOTAL	12 850				
TOTAL GENERAL	13 050				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	25 607	16 587	5 990		36 204
TOTAL	25 607	16 587	5 990		36 204
TOTAL GENERAL	25 607	16 587	5 990		36 204
Dont dotations et reprises d'exploitation		16 587	5 990		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 000		9 000
Clients douteux ou litigieux	42 509	0	42 509
Autres créances clients	375 414	375 414	
Impôts sur les bénéfices	4 396	4 396	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 249	4 249	
Débiteurs divers	4 824	4 824	
Charges constatées d'avance	16 508	16 508	
TOTAL	456 900	405 391	51 509

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	198	198		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	85 742	28 728	57 015	
Emprunts et dettes financières divers	1 460	1 460		
Fournisseurs et comptes rattachés	28 750	28 750		
Personnel et comptes rattachés	59 371	59 371		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 972	23 972		
Taxe sur la valeur ajoutée	80 146	80 146		
Autres impôts taxes et assimilés	1 335	1 335		
Groupe et associés	18 195	18 195		
Autres dettes	1 141	1 141		
Produits constatés d'avance	264 849	264 849		
TOTAL	565 160	508 146	57 015	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	28 472			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales PP	10.0000	10 426			10 426

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Clientèle initiale			124 000	124 000	
Clientèle acquise en 2007	43 424			43 424	
Clientèle acquise en 2018	60 000			60 000	
Clientèle acquise en 2019	1 620			1 620	
Clientèle apportée en 2020			22 286	22 286	
Clientèle acquise en 2020	86 000			86 000	
Total	191 044		146 286	337 330	

Conformément à l'ordonnance 2015-900 et au décret 2015-903 du 23 juillet 2015 relatifs aux obligations comptables des commerçants, le fonds commercial comptabilisé à l'actif du bilan a une durée de vie illimitée, il est donc non amortissable.

Au cours de l'exercice, des tests de dépréciation (comparaison de la valeur comptable et de la valeur actuelle) , selon la méthode des DCF et la méthode de l'actif net réévalué, ont été réalisés.

Les résultats de ces tests de dépréciation nous permettent de conclure qu'il n'y a pas lieu de déprécier le fonds commercial pour cet exercice.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	37 428	16.67
Droit de bail	25 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	néant
Agencements et aménagements	Linéaire	Néant
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 à 8 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	33 159
Autres créances	936
Total	34 095

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	198
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 836
Dettes fiscales et sociales	67 046
Autres dettes	52
Total	74 132

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 508
Total	16 508
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	264 849
Total	264 849

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	9 109
Autres engagements donnés :	86 882
Engagements auprès des établissements de crédit	86 882
Total (1)	95 991

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 9 109 euros.

La dette actuarielle n'est pas inscrite au bilan sous forme de provision.

Elle fait l'objet d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Valeur de la part externalisée à la date de clôture : 22 300 euros
- Montant de la cotisation IFC (ou IFC/IL) versée sur l'exercice : 4 500 euros

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	7 441
35 à 44 ans	21 à 30 ans	701
moins de 35 ans	plus de 30 ans	967
Engagement total		9 109

Hypothèses de calculs retenues

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Année de calcul : 2022
- Taux d'actualisation : 3.8 % (taux IAS19 au 30 septembre 2022 édité par le cabinet WTW)
- Méthode de calcul : ANC 2021
- Convention collective : Experts comptables et commissaires aux comptes
- Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.
- Table de mortalité : INSEE 2018-2020 - données prov.

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :

- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle)
 - 62 ans pour la catégorie : Cadres
 - 62 ans pour la catégorie : Non Cadres
- 1% Constant pour la catégorie : Cadres
- 1% Constant pour la catégorie : Non Cadres
- 4 % dégressif jusqu'à 50 ans pour la catégorie : Cadres
- 5 % dégressif jusqu'à 50 ans pour la catégorie : Non Cadres
- 41 % pour la catégorie : Cadres
- 26 % pour la catégorie : Non Cadres

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		9 109	

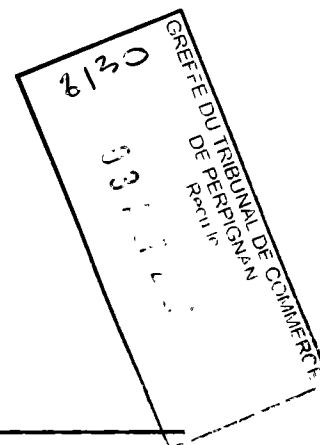
Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	100 000	100 000	104 260	104 260	104 260
Nbre des actions ordinaires existantes	10 000	10 000	10 426	10 426	10 426
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	630 514	698 967	753 333	869 744	910 360
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	25 993	75 314	98 558	155 953	145 707
Impôts sur les bénéfices	864 -	395 -	9 823	22 498	17 204
Participation des salariés au titre de l'exercice	5 000	15 311	26 812	30 098	39 051
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	6 995	44 684	84 583	75 551	65 806
Résultat distribué	6 415				60 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	2.19	6.04	5.94	9.91	8.58
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.70	4.47	8.11	7.25	6.31
Dividende distribué à chaque action	0.64				5.75
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	8	8	8	10	10
Montant de la masse salariale de l'exercice	264 903	274 484	277 019	292 614	306 189
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	107 275	97 513	84 275	97 428	99 877

ACTIUM AUDIT CONSEIL SARL
Société à responsabilité limitée
Au capital de 104 260 euros
Siège social : 840, Avenue d'Argelès-sur-Mer
LE PHOENIX
66100 PERPIGNAN
491 761 623 RCS PERPIGNAN

Ci-après « la Société »



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 FEVRIER 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 60 806 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	65 806 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 6 euros par part	60 000 euros
Le solde	5 806 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi après affectation à 167 297 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 25 005,75 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 34 994,25 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à ce jour, soit le 24 février 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que conformément au pacte d'associés signé le 31 janvier 2020, le montant des dividendes ne sont pas distribués proportionnellement au nombre de parts dénuées dans le capital.

Ainsi, est distribué en brut suivant ledit pacte :

- A Monsieur Philippe ADGE : 25 000 euros
- A Monsieur François LLAURY : 5,75 euros
- A LLAURY EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEILS : 34 994,95 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 30 septembre 2019 : 42 900 euros
- Exercice clos le 30 septembre 2020 : 50 000 euros
- Exercice clos le 30 septembre 2021 : 60 000 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 février 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

